

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 118 (1992)

Heft: 17

Artikel: Prison de la Tuilière/Lonay (VD)

Autor: Boschetti, Fonso / Kolecek, Ivan

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-77782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prison de la Tuilière/Lonay (VD)

Par Fonso Boschetti,
architecte,
av. de la Sallaz 76,
1010 Lausanne
et Ivan Kolecek,
architecte,
rue Enning 8,
1003 Lausanne

Si le projet d'architecture peut être une démarche individuelle, la réalisation d'un édifice est toujours une œuvre collective, qui fait appel à la collaboration de nombreux acteurs; que tous soient chaleureusement remerciés de leur contribution à la mise en forme et à la construction de cet établissement.

S'il est prématûré, aujourd'hui, d'analyser objectivement un ouvrage tout juste achevé, il est aussi difficile pour les architectes de tourner la page de cette expérience professionnelle qui a marqué très fortement notre pratique et peut-être aussi modifié notre manière de penser.

Habités par le doute et l'inertie, confrontés souvent à des choix délicats et difficiles, nous avons toujours essayé de situer l'homme au centre de nos préoccupations. Si nous avons déjà oublié toutes les difficultés liées à la complexité du programme, à la construction et aux contraintes du site, en revanche, la dimension éthique et sociale du thème que nous avons dû affronter a laissé des traces dans notre vécu.

Faut-il encore construire des prisons? Peut-on punir sans prisons? Questions légitimes que beaucoup de personnes se sont posées avant nous, sans pour autant donner de réponses définitives et totalement satisfaisantes. Y a-t-il alors un modèle ou des exemples de prison idéale, au même titre qu'il existe des modèles, en tout cas sur le papier, de ville idéale?

Malheureusement, je crois que la prison idéale n'existe pas, car la raison d'être d'une prison est la privation de liberté et l'exclusion, exactement le contraire du rôle historique de l'architecture qui est de servir l'homme, de le protéger, de lui fournir un cadre de vie idéal pour réaliser ses désirs et satisfaire ses besoins essentiels. Construire des lieux privatifs de liberté dont la seule raison d'être est l'exclusion du monde d'une catégorie d'individus, vous en conviendrez, peut poser quelques problèmes de conscience à l'architecte dont la «mission» dans la société est, au contraire, la création de lieux permettant à l'homme de se réaliser.

Partant de l'idée qu'il n'existe pas en-

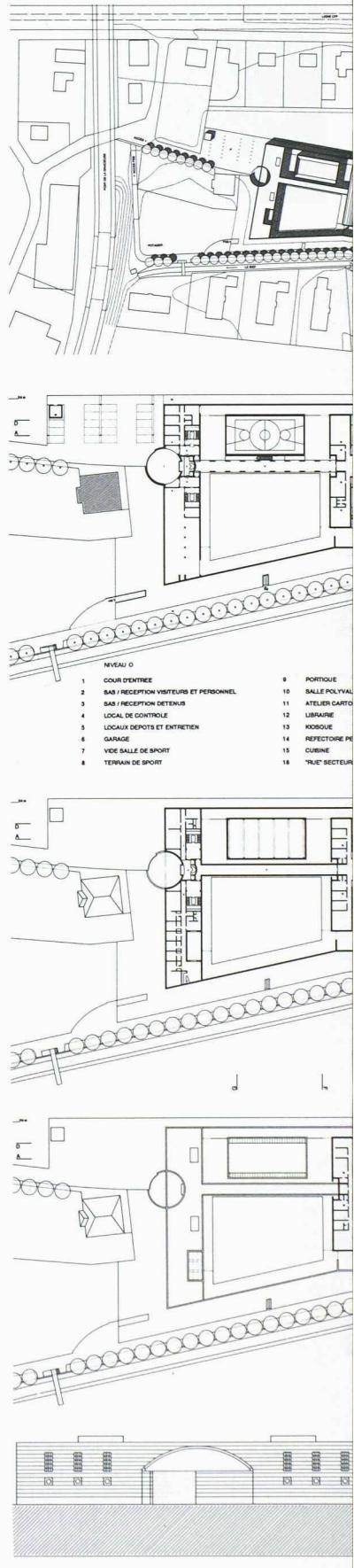
core de méthodes alternatives qui permettent de renoncer complètement à la prison, nous avons bâti ce projet autour d'une idée simple dont la référence principale est la ville. Plus précisément, en empruntant à la ville historique certains de ses éléments constitutifs, à savoir, l'enceinte pour définir l'espace clos et la limite du dedans et du dehors, les maisons, les ruelles, la place, les cours et les jardins. On a ainsi constitué à l'aide de ces éléments une forme urbaine autonome, enracinée dans le paysage et renforcée par son contenu.

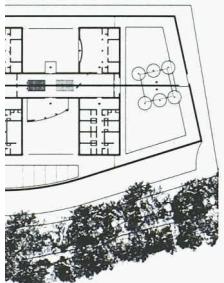
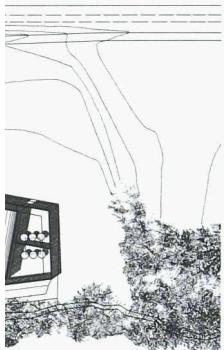
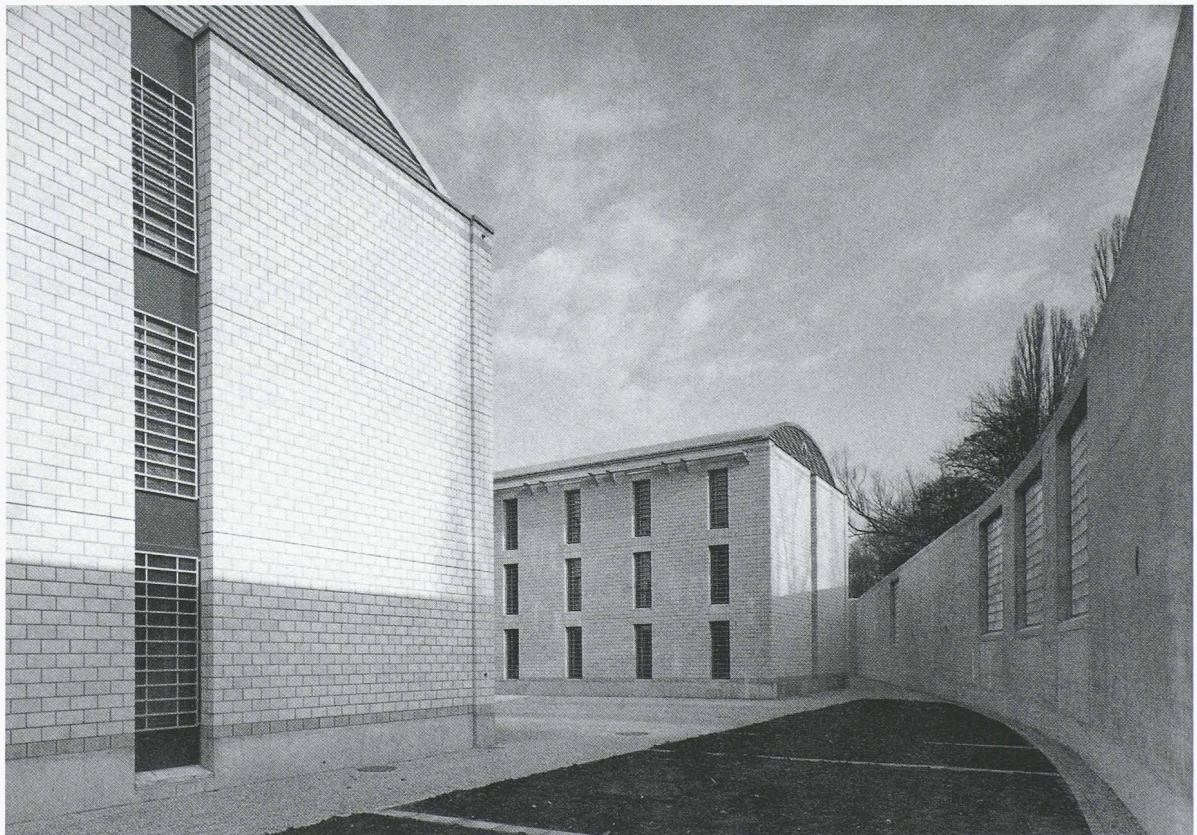
Pour la mise en forme du programme, nous avons utilisé la lumière naturelle comme «matériaux» d'architecture, la diversification des espaces contre la monotonie, la couleur et la structure des matériaux contre la tristesse et l'art contre la banalisation des espaces de liaison et de rencontre. Avons-nous, pour autant, réussi à rendre vivable l'insupportable? Il est bien trop tôt pour se prononcer...

Je ne crois pas qu'on puisse parler de projet sans parler de désir, car le projet est la façon dont nous essayons de satisfaire notre désir. Le mot projet, pris dans son sens le plus général, implique toutefois une distance entre le désir et la satisfaction, il demande un long effort pour atteindre le but. Notre espoir est que cet établissement, de par sa conception, son organisation spatiale et sa forme architecturale, soit une structure d'accueil performante, répondant au mieux aux désirs exprimés par le maître de l'ouvrage et ses représentants, mais sans oublier que les détenus sont et restent des hommes à part entière et que l'humanisme pénitentiaire peut être compatible avec l'ordre et la sécurité qui doivent régner dans ce type d'établissement.

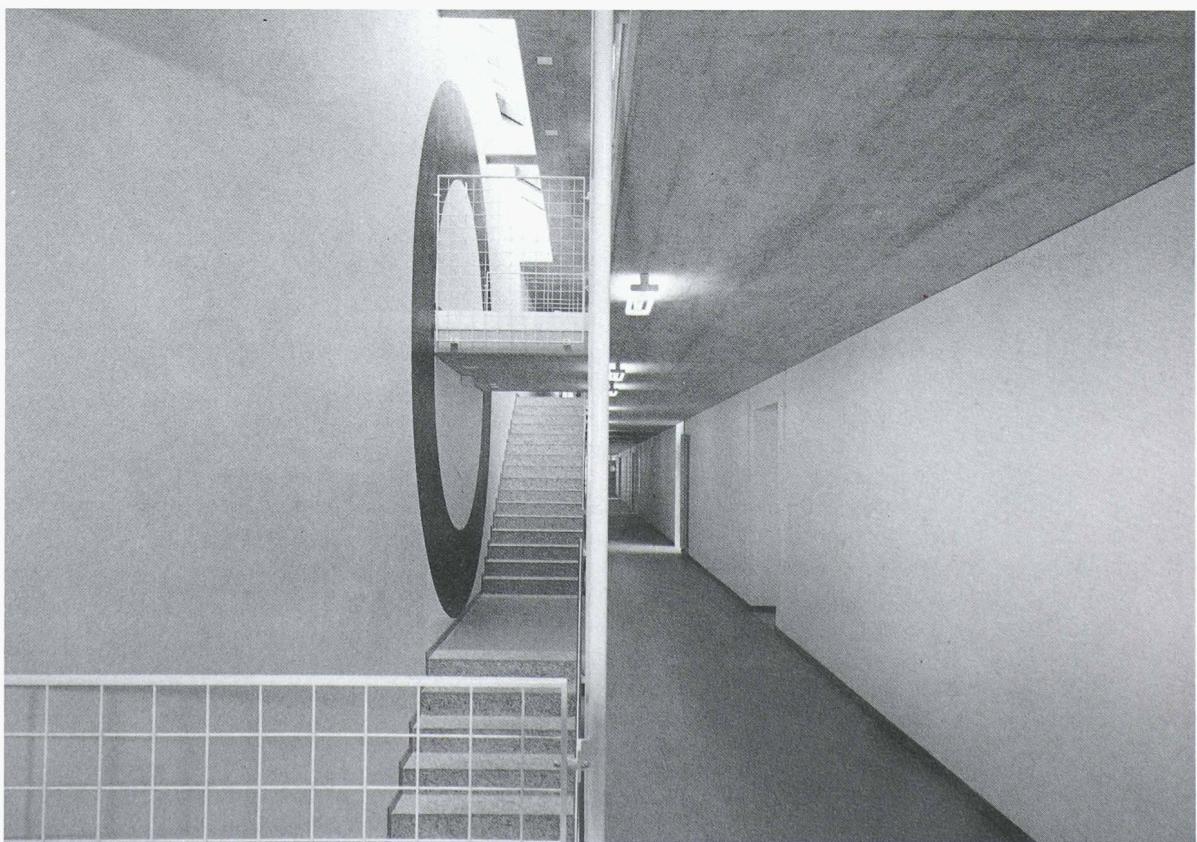
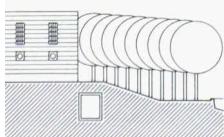
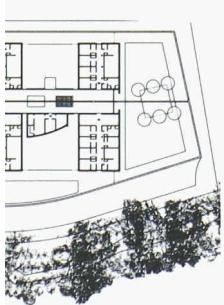
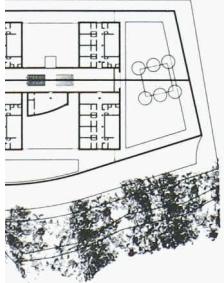
Je suis, pour ma part, absolument convaincu qu'en sauvant l'avenir de ceux qu'elle punit, la société se protège elle-même.

F. Boschetti





SECTEUR FEMMES
 LIER ENOTHERAUME
 LIER MENAGERE
 TEUR CELLULAIRES
 RS DE PROMENADE
 DR POTAGER
 STATION CYC
 MIN DE RONDE ET PROMENADE PUBLIQUE



Le Corbusier, un des grands acteurs de la définition de l'habitat de notre siècle écrivait: «L'architecture est un des plus urgents besoins de l'homme, puisque la maison a toujours été l'indispensable et le premier outil qu'il se soit forgé... le problème de la maison est un problème d'époque, l'équilibre des sociétés en dépend aujourd'hui». Le monde carcéral est un habitat particulier de l'homme. Comment définir et créer à l'image du monde entier, ce monde forcément réduit, et comment lui offrir une certaine richesse d'espaces et d'événements?

La réflexion face à ce problème nous amène vers d'autres exemples d'établissements de mondes réduits, telle la ville médiévale entourée de murailles ou le monastère. Cette référence à une forme urbaine est l'idée forte qui sous-tend le projet. L'espace clos, délimité par l'enceinte, est structuré par l'alternance de pleins et de vides se rattachant plutôt à une morphologie de la ville, qu'à un ensemble d'objets architecturaux. Le projet cherche par cette démarche à définir les caractéristiques propres à chaque espace extérieur ou intérieur, son identité, ses limites ou sa position dans l'ensemble bâti. Ces caractéristiques offriront aux habitants de ce monde réduit une orientation plus claire. Elles offriront aussi différents espaces pour des activités journalières et elles permettront une identification et une appropriation des lieux habités.

La place est un espace public de rassemblement et de jeux, les cours de promenades sont des espaces semi-privés, comme les cours dans les îlots d'une ville. L'organisation de l'ensemble le long d'un axe permet la création de ruelles intérieures animées par les accès des maisons, les unités de vie, ou par les ateliers, lieux de travail. Le chemin parcouru dans la diversité des espaces se termine dans la chambre – la cellule. Endroit le plus privé, mais aussi le plus protégé dans le système des seuils de sécurité. Nous sommes malgré tout dans la réalité du monde carcéral. C'est avec plaisir que je réitère nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidés dans la réalisation de ce monde réduit.

I. Kolecek

